

Tourisme et rattachement ministériel : la construction d'une administration du tourisme

- En 1910, Alexandre Millerand crée l'Office national du tourisme (ONT) et le Conseil supérieur du tourisme. L'ONT est dès le début lié aux professionnels du secteur auprès desquels elle exerce surtout une action de contrôle, notamment en classant certaines infrastructures, comme les hôtels.
- En 1919, un Bureau national de renseignements touristiques est créé, ce qui marque l'entrée de l'information et de la promotion comme compétences relevant des pouvoirs publics.
- En 1935, l'Office national du tourisme est remplacé par le commissariat général du tourisme, ce qui change peu en réalité ses compétences.
- Après 1945, influencés par le Front Populaire, les pouvoirs publics développent des politiques de prise en charge des séjours touristiques en faveur des classes les plus populaires. C'est ainsi que sont créées au début des années 1950 la chaîne Logis de France et celle des gîtes ruraux.
- **Le rattachement du portefeuille « tourisme » aux structures ministérielles a beaucoup varié depuis sa création :**
 - Un commissariat au tourisme est créé en 1962
 - En 1968, le secrétariat d'Etat chargé du tourisme est rattaché à l'équipement
 - En 1978, il dépend du ministère de la Jeunesse et des Sports
 - En 1984 un ministère en charge du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme est créé. Il a autorité sur une Direction du tourisme.
 - De 1986 à 1988, le tourisme est géré par un secrétariat d'Etat rattaché au ministère de l'Industrie.
 - De 1988 à 1993, il existe un ministre délégué du Tourisme
 - De 1993 à 1995, le tourisme est intégré à un vaste ministère chargé tout à la fois de l'Equipment, des Transports et du Tourisme.
 - En 1997, le tourisme relève à nouveau d'un secrétariat d'Etat
 - En 2004, le tourisme relève d'un ministre délégué rattaché au ministère de l'Equipment, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer
 - Depuis 2007, le tourisme est rattaché au ministère de l'économie, d'abord comme secrétariat d'Etat puis comme Direction. Depuis le 13 janvier 2009, il a été intégré à la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS).